

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 07 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Frédéric MORTIER - Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Yann NIORE - Nathalie MANCEAU - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Patrice PEGE - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Coline BILLY - Vanessa BRAULT - Monique ROGEREAU - Emmanuel BRAULT - Jean-Luc FOURREAU

Absents excusés :
Françoise RICHARD donne pouvoir à Sylviane LE COQ
Danielle MABILLEAU donne pouvoir à Marie-Thérèse DELAUNAY
Justine CORDIER

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 31/08/2026
Date d'affichage : 10/09/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 26

Objet : Finances – SIEML – éclairage public – fonds de concours – (09/2026-4)

Dans le cadre du budget Commune 2026, l'assemblée a voté une enveloppe budgétaire pour les prestations réalisées sur différents sites. Le SIEML a transmis le décompte des fonds de concours à verser et qu'il appartient à l'assemblée d'approuver.

Sur proposition de Monsieur LABUSSIÈRE, Adjoint au Maire en charge des Réseaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution du fonds de concours suivant :

REPARATION – Pose d'un candélabre, parking de l'Aumônerie - DEV180-26-921

- Montant de l'opération : 3 826,32 €
- Taux du fonds de concours : 75 %
- Montant du fonds de concours : 2 869,74 €

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 049-214901803-20260907-09_2026_04-DE



- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN



Le Maire,

F. MORTIER